

Effets de la pandémie de
Coronavirus sur les activités
économiques en
**République Démocratique
du Congo**



FEC
Mai **2020**



Messages clés de l'étude

- Nombre d'entreprises ayant participé à l'enquête : 103
 - Secteurs d'activités fortement touchés par la COVID-19 : agence de voyage et de tourisme, HORECA, producteurs et distributeurs des boissons alcoolisées ou non, compagnie d'aviation
 - 21% des entreprises ont arrêté leurs activités à la suite de la COVID-19
 - 41% des entreprises ont suspendu leurs investissements
 - 14% des entreprises ont enregistré des pertes sur leurs activités évaluées à plus de 75% du chiffre d'affaires de l'année antérieure et 53% pour les pertes comprises entre 10% et 50% du chiffre d'affaires réalisé en 2019
 - 16% des entreprises ont suspendu les contrats de travail avec leur personnel alors que 21% sont restés avec moins de la moitié des effectifs
 - 36% des entreprises ne sont pas à mesure d'honorer leurs charges fiscales et 39% en incapacité de payer les salaires au personnel
 - 81% des entreprises proposent d'alléger la fiscalité pour relancer les activités économiques post COVID-19
 - 63% des entreprises demandent la création d'un fonds de soutien aux entreprises touchées par la COVID-19
-

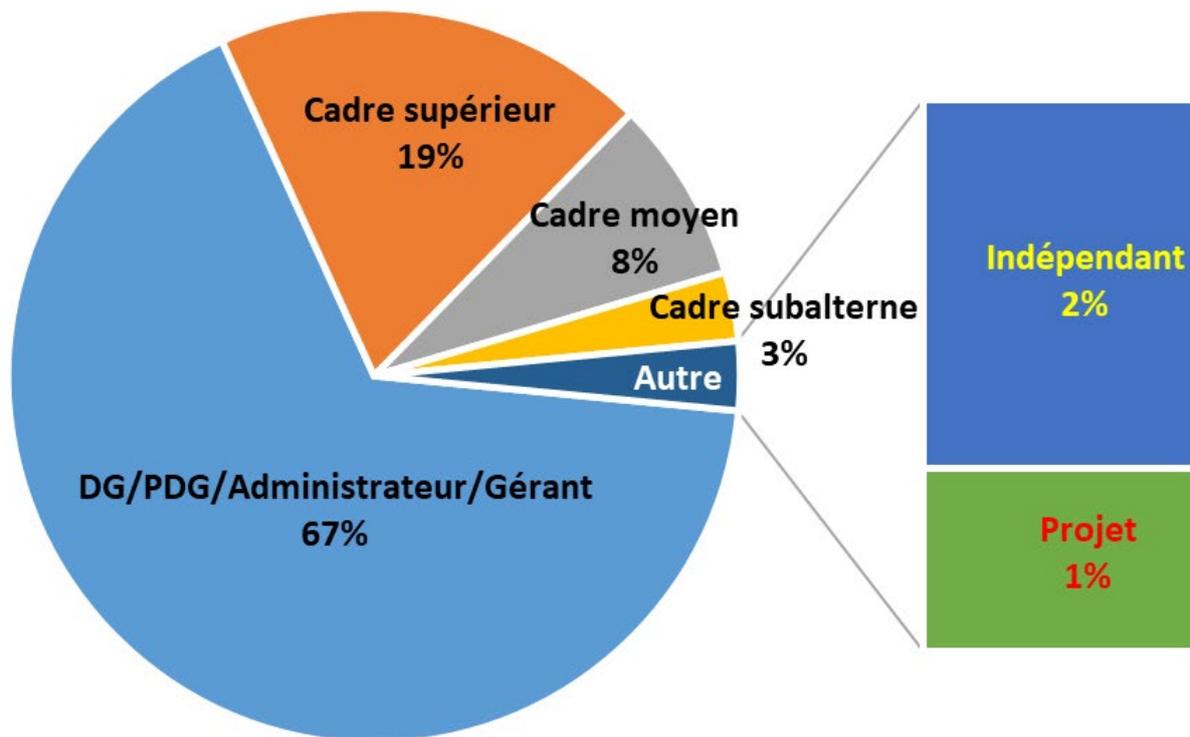
Contexte et motivation de l'étude

- La pandémie de Coronavirus (COVID-19) a débuté dans la Ville de Wuhan en Chine en fin de l'année 2019 et s'est vite propagée à travers le monde entier pour atteindre la RDC au début du mois de mars de l'année 2020.
- Déclarée pandémie mondiale par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et catastrophe nationale par les dirigeants de plusieurs pays, la COVID-19 a infecté et tué plusieurs milliers de personnes.
- Cette menace sanitaire a, par ailleurs, engendré une crise économique et financière sans précédent à la suite des mesures draconiennes que les Gouvernements étaient obligés de prendre pour limiter sa propagation. Il s'agit notamment de l'interdiction des vols, l'exercice de certaines activités et la limitation de la mobilité des personnes et des biens. Ce qui a provoqué une contraction de l'offre et la demande des biens et services dont les effets perdureront avant de s'estomper.
- Entant qu'organisation patronale et chambre de commerce, la FEC mesure les effets de la COVID-19 sur les activités économiques dans le pays dans le but de : (1) donner une alerte sur les conséquences néfastes que cette pandémie engendre au niveau du système économique congolais très fragile et (2) proposer au Gouvernement les pistes de solutions avec des mesures concrètes à prendre pour soutenir et sauvegarder les activités économiques en vue de relancer l'économie post COVID-19.



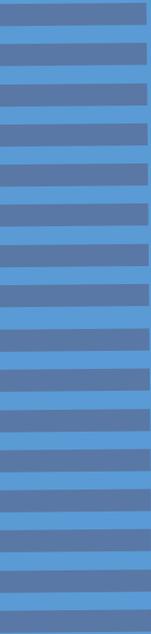
Présentation des résultats de l'étude

Profil des répondants

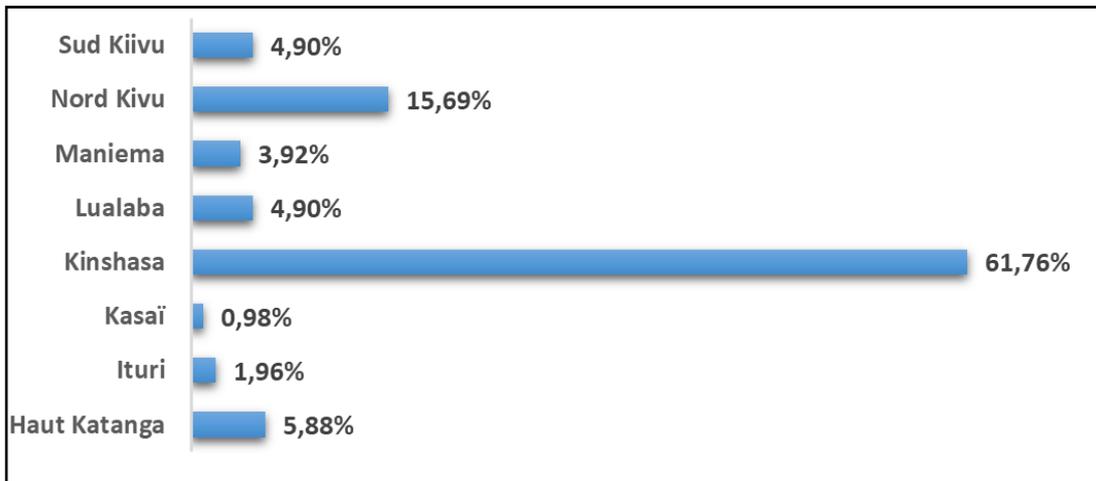


86%

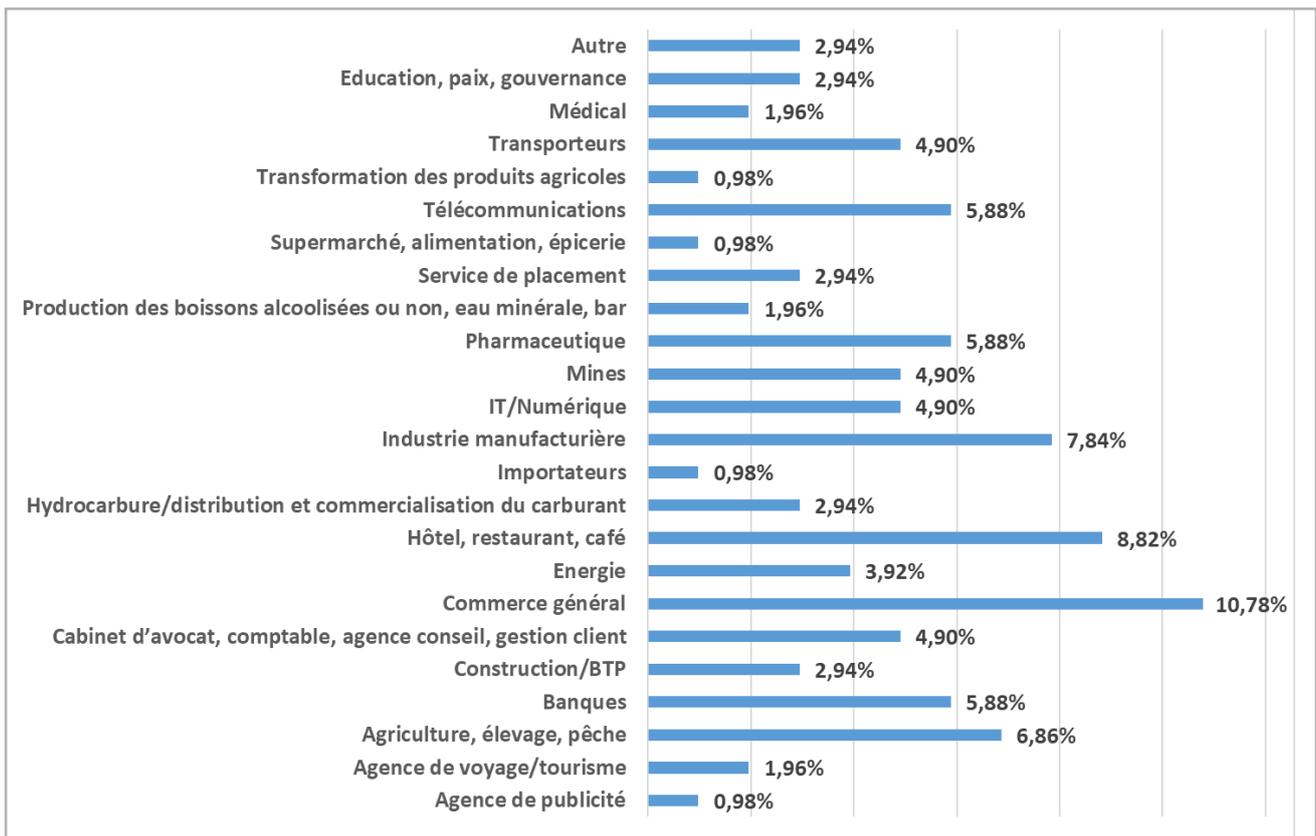
des personnes ayant participé à l'enquête sont Chefs d'entreprises ou Hauts responsables



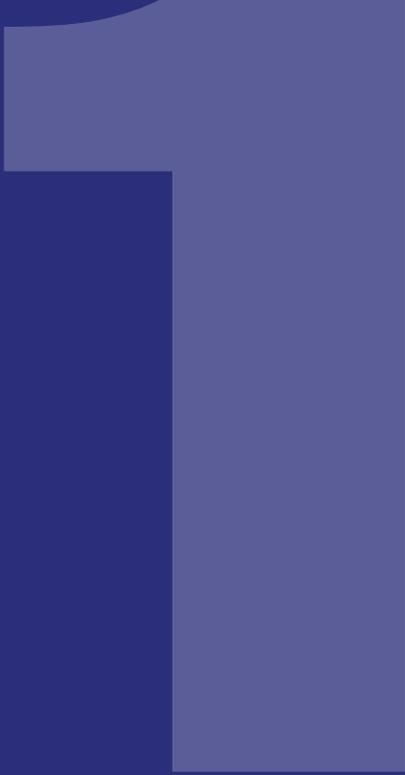
Localisation et secteur d'activités **des entreprises enquêtées**



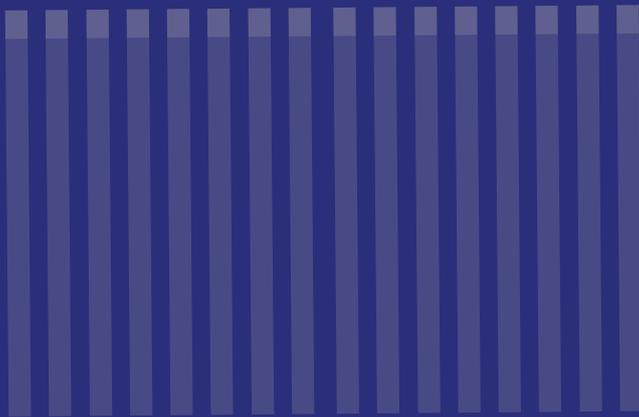
Le champ de l'étude a porté sur **8 provinces** avec une forte représentation de la Ville de **Kinshasa (62%)**



La plupart des activités qui couvrent la vie nationale ont fait partie de l'étude sur une proportion différenciée. Les « Autres » secteurs d'activités comprennent les entreprises œuvrant dans les services funéraires, casino et pressing.



Situation des entreprises en 2019

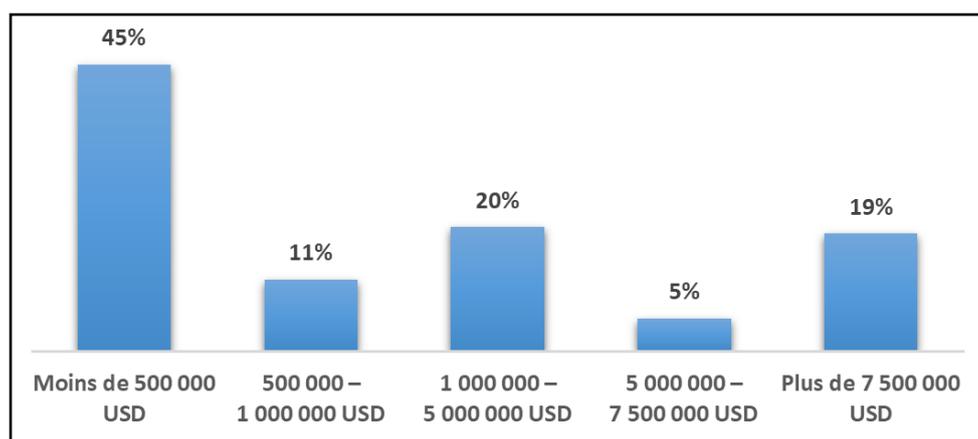


Effectif du personnel

| Moins de 10 | 10 - 50 | 50 - 100 | 100 - 250 | 250 - 500 | Plus de 500 |
|-------------|---------|----------|-----------|-----------|-------------|
| 23% | 26% | 19% | 15% | 4% | 13% |

Plus de la moitié (51%) des entreprises enquêtées ont un effectif de plus de 50 personnes

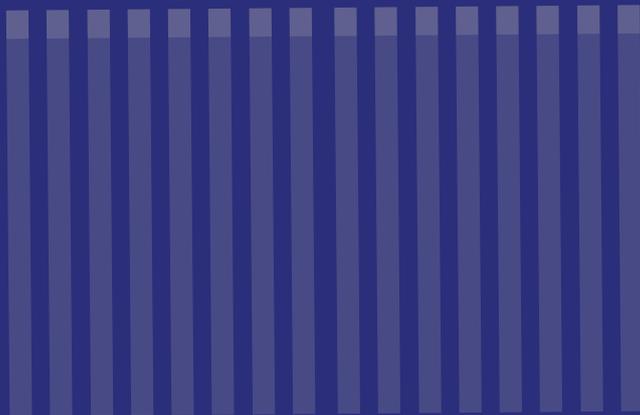
Chiffre d'affaires réalisé en 2019



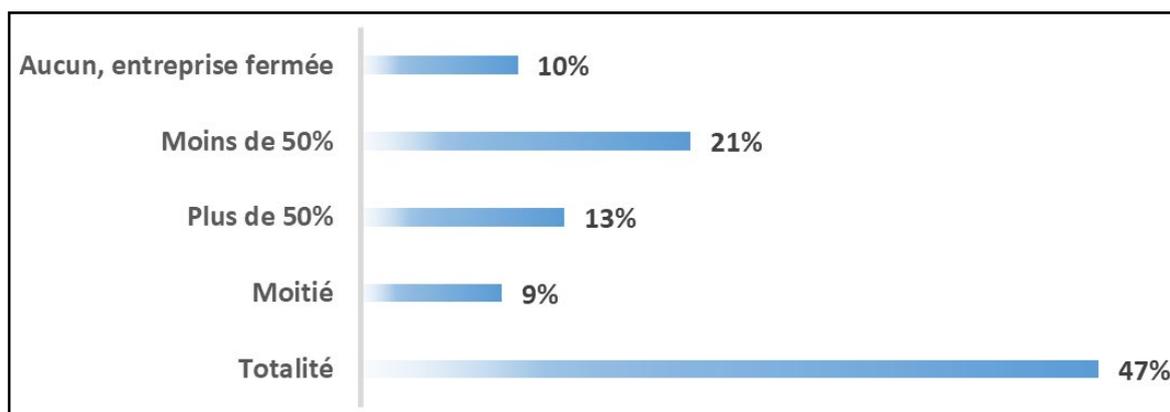
56% des entreprises enquêtées ont réalisé un chiffre d'affaires variant entre 0 et 1 million USD en 2019 contre **44% des entreprises** ayant dépassé le 1 million USD l'année passée



Effets de la COVID-19
sur les entreprises



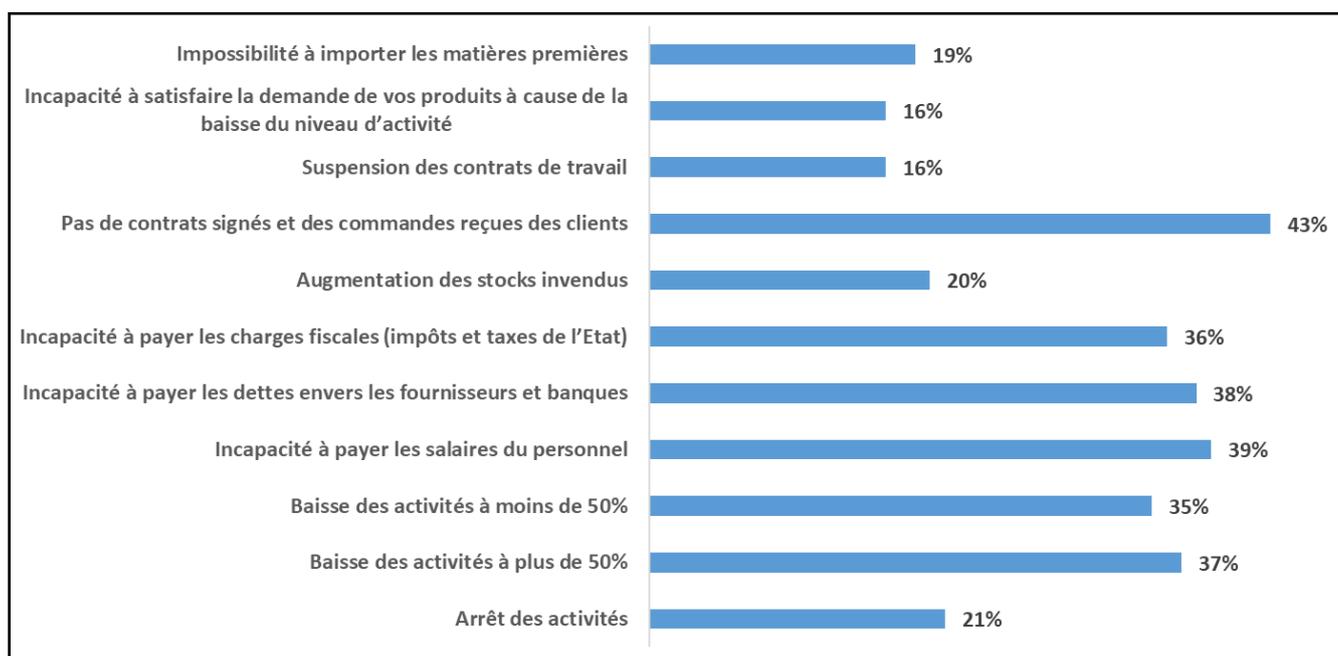
Effectif du personnel pendant la COVID-19



Une entreprise sur dix n'a pas maintenu son effectif du personnel à la suite de la COVID-19 à cause de l'arrêt de ses activités.

21% des entreprises ont réduit de plus de moitié leurs effectifs contre 13% qui ont gardé plus de la moitié.

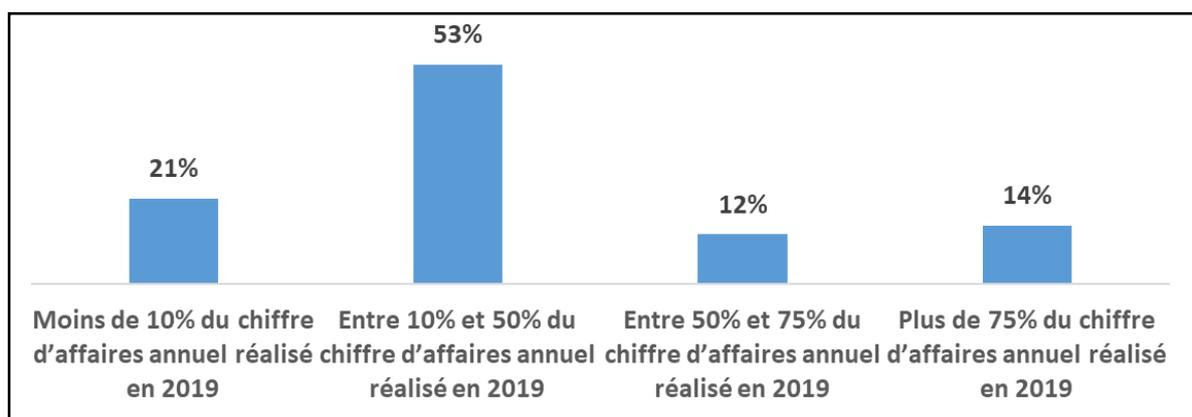
Conséquences de la COVID-19 sur les activités des entreprises



7% des entreprises ont reconnu que la COVID-19 n'a eu aucun impact sur leurs activités et 2% ont mentionné avoir enregistré une hausse de leurs ventes.

Pour le reste, soit **91%**, les conséquences que la **COVID-19 a provoquées sur leurs activités varient selon le secteur d'activités**. Celles-ci vont à l'impossibilité à importer les matières premières, l'incapacité à satisfaire la demande des clients, la suspension des contrats de travail, la non réception des commandes des clients, la hausse des invendus, l'incapacité à honorer les engagements envers les tiers (personnel, fournisseurs, banques, Etat), la baisse des ventes, l'arrêt total des activités.

Pertes occasionnées par la COVID-19

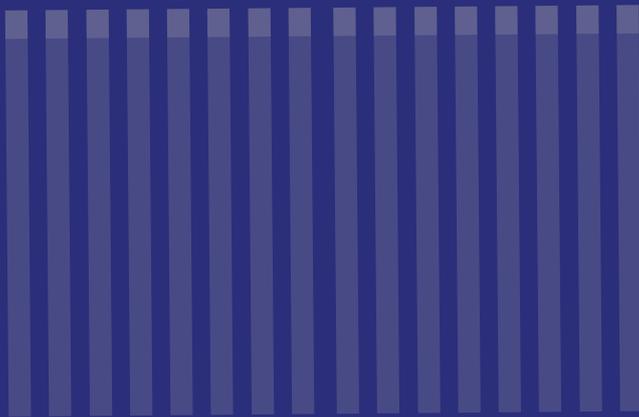


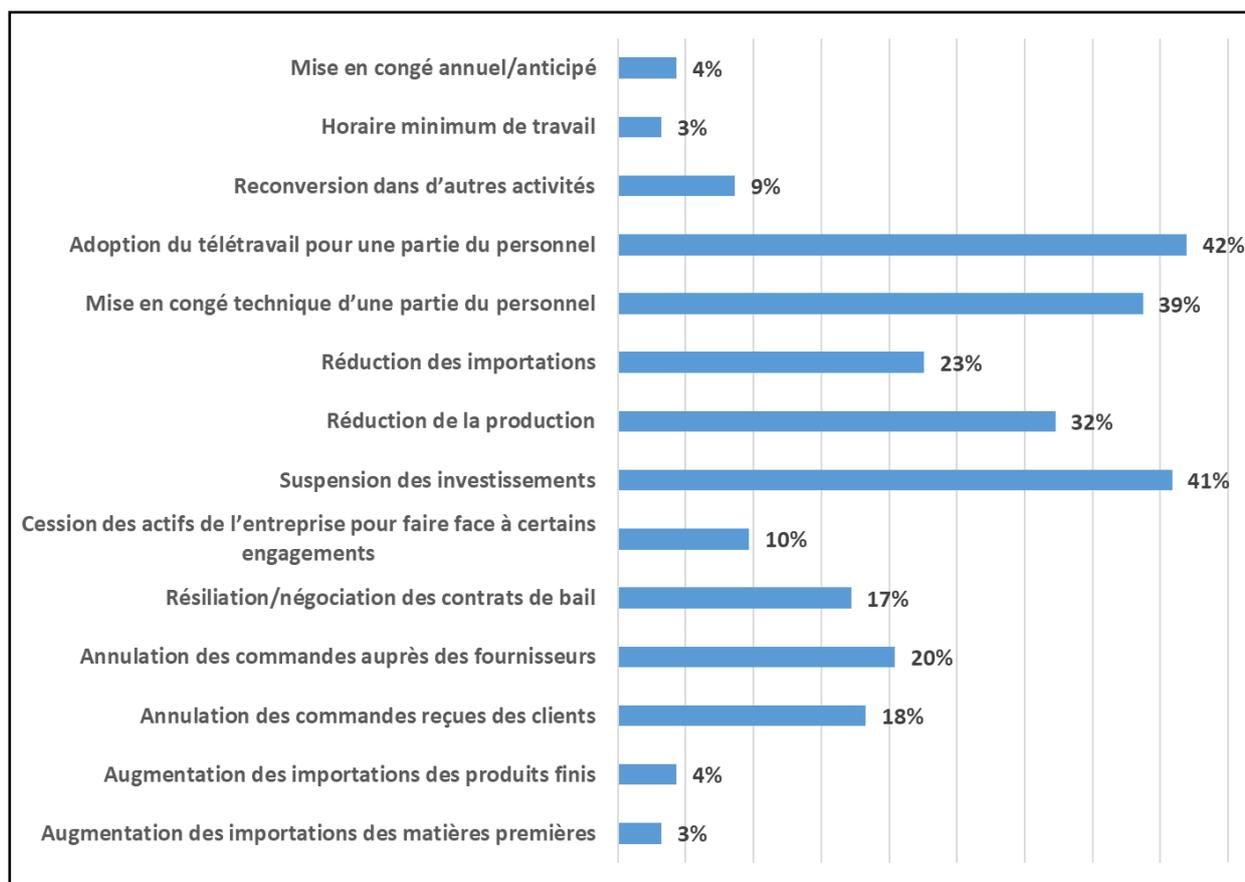
65% des entreprises ont enregistré dans les quatre premiers mois de 2020, une perte évaluée comprise entre 10 et 75% du chiffre d'affaires réalisé en 2019.

14% des entreprises reconnaissent, pour la même période, que **la COVID-19 a occasionné une perte sur leurs activités** évaluée à plus de 75% du chiffre d'affaires réalisée l'an passé.



Mesures prises par
les entreprises pendant la COVID-19





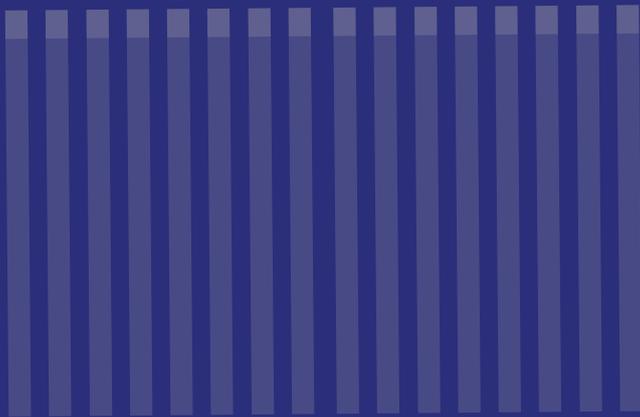
Pour faire face à la COVID-19 et en respectant les mesures sanitaires édictées, 42% des entreprises enquêtées ont adopté le télétravail pour une partie du personnel comme mode de fonctionnement.

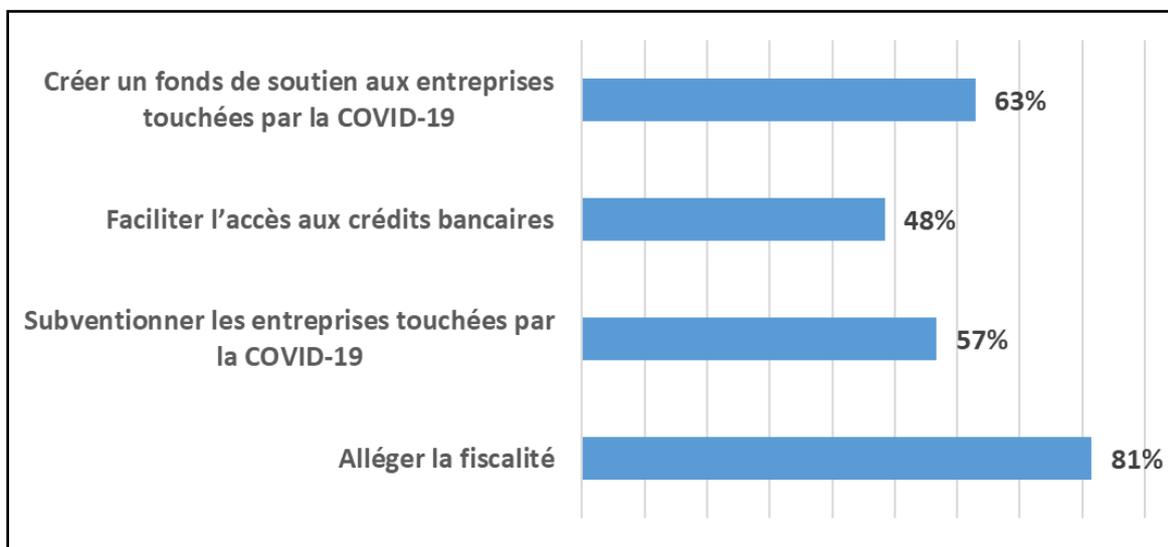
Par contre, **39% des entreprises ont envoyé une partie du personnel en congé technique contre 4% qui ont anticipé le congé annuel des travailleurs.**

41% des entreprises ont suspendu les investissements en cours et 32% ont été obligé de baisser la production.

4

Mesures à prendre **pour relancer**
les activités économiques





81% des entreprises enquêtées demandent un allègement de la fiscalité pour faciliter la relance de leurs activités.

La création d'un fonds de soutien aux entreprises touchées par la COVID-19 est proposée par 63% d'entreprises.

Il y a également 15% des entreprises qui ont proposé d'autres mesures notamment : stimuler la production locale, assouplir les facilités à l'importation, payer la dette intérieure, éradiquer les tracasseries auprès des entreprises, faciliter la mise en chômage du personnel, suspendre le remboursement des dettes auprès des banques et le paiement de l'IPR.

FEC



Fédération des
Entreprises du Congo



ODYSSEE CREATION
00243 82 545 59 38